

conformément au règlement (CE) No 1907/2006

WIN L 4130 UO

Date d'impression: 18. 10. 2023 Code du produit: 4130UO Page 1 de 7

RUBRIQUE 1: Identification de la substance / du mélange et de société / l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

WIN L 4130 UO

Autres désignations commerciales

CERTDOS 4130 UO

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Produit combiné de traitement de l'eau de chaudière

Agent antitartre et liant d'oxygène

1.3. Données du fournisseur qui met à disposition la fiche technique de sécurité

Nom de la société: CERTUSS Dampfautomaten GmbH & Co. KG

Adresse: Hafenstr. 65
Localité: D-47809 Krefeld
Téléphone: +49 (0) 2151 578-0
Interlocuteur: Monsieur Hamacher
Courriel: t.hamacher@certuss.com
Département de renseignement: Direction technique

Lundi au jeudi de 9 à 16 h, vendredi de 9 à 14

Numéro d'urgence: DE: GIZ-Nord +49 (0)551 - 19240

AUT: +43 1 406 43 43

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Skin Corr. 1; H314 Eye Dam. 1; H318

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

métabisulfite de sodium

hydroxyde de sodium soude caustique **Mention d'avertissement:** Danger

Pictogrammes:



Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se



conformément au règlement (CE) No 1907/2006

WIN L 4130 UO

Date d'impression: 18. 10. 2023 Code du produit: 4130UO Page 2 de 7

doucher.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime

en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans geregelter Entsorgung.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité	
	N° CE	N° d'index	N° REACH		
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)				
7681-57-4	métabisulfite de sodium				
	231-673-0	016-063-00-2			
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318 EUH031				
1310-73-2	hydroxyde de sodium soude caustique			1-<5%	
	215-185-5	011-002-00-6			
	Skin Corr. 1A; H314				

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité		
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA				
7681-57-4	231-673-0	métabisulfite de sodium 5 – 10 %			
	par voie orale: DL50 = 1130 mg/kg				
1310-73-2	215-185-5	hydroxyde de sodium soude caustique 1			
	Skin Corr. 1A; H314: >= 5 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 2 - < 5 Skin Irrit. 2; H315: >= 0,5 - < 2 Eye Irrit. 2; H319: >= 0,5 - < 2				

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.



conformément au règlement (CE) No 1907/2006

WIN L 4130 UO

Date d'impression: 18. 10. 2023 Code du produit: 4130UO Page 3 de 7

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit combiné de traitement de l'eau de chaudière Agent antitartre et liant d'oxygène



conformément au règlement (CE) No 1907/2006

WIN L 4130 UO

Date d'impression: 18. 10. 2023 Code du produit: 4130UO Page 4 de 7

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
1310-73-2	Sodium (hydroxyde de)	_	2		VME (8 h)	
7681-57-4	Sodium (métabisulfite de)	_	5		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: incolore
Odeur: piquant

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation: -4 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

Inflammabilité non applicable

non applicable non déterminé

Limite inférieure d'explosivité:

non déterminé

Limite supérieure d'explosivité:

non déterminé

Point d'éclair:

non déterminé

Température de décomposition:

non déterminé

pH-Valeur (à 20 °C): 12,0
Viscosité cinématique: ISO 3219

Hydrosolubilité: complètement miscible

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau:non déterminéPression de vapeur:non déterminéDensité (à 20 °C):1,08 g/cm³Densité de vapeur relative:non déterminé



conformément au règlement (CE) No 1907/2006

WIN L 4130 UO

Date d'impression: 18. 10. 2023 Code du produit: 4130UO Page 5 de 7

9.2. Autres informations

Informations concernant les classe de danger physique

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable

Propriétés comburantes

Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé
Teneur en solvant: 0,0 %
Teneur en corps solides: non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Possibilité de réactions dangereuses.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: Acide, Peroxydes, Comburant.

10.4. Conditions à éviter

aucune

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de: Acide, Comburant, Peroxydes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

ETAmél calculé

ATE (orale) 21320,8 mg/kg

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance						
	Voies d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode	
7681-57-4	métabisulfite de sodium						
	orale	LD50	1130 mg/kg	Rat	GESTIS		

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

N° CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
7681-57-4	métabisulfite de sodium						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	150 - 220 mg/l	96 h	Onchorhynchus mykiss		

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.



conformément au règlement (CE) No 1907/2006

WIN L 4130 UO

Date d'impression: 18. 10. 2023 Code du produit: 4130UO Page 6 de 7

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH. Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger de pour le transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Transport fluviale (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger de pour le transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger de pour le transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Transport aérueb (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger de pour le transport:

14.4. Groupe d'emballage:

14.5. Dangers pour l'environnement

dangereux pour l'environnement: Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.



conformément au règlement (CE) No 1907/2006

WIN L 4130 UO

Date d'impression: 18. 10. 2023 Code du produit: 4130UO Page 7 de 7

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous

Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification			
Skin Corr. 1; H314	Sur la base des données de contrôle			
Eye Dam. 1; H318	Sur la base des données de contrôle			

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du soustraitant.)

CERTUSS Dampfautomaten GmbH & Co. KG

Hafenstraße 65

D-47809 Krefeld

Téléphone: +49 (0)2151 578-0 Télécopie: +49 (0)2151 578102

Interlocuteur: Monsieur Thomas Hamacher E-mail: t.hamacher@certuss.com